

# SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG

## DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL SEANCE DU 1<sup>ER</sup> FEVRIER 2023

Nombre de membres  
du Comité Syndical  
du Syndicat     **21**

Nombre de membres  
qui se trouvent en  
fonction             **21**

Nombre de délégués :  
- présents :             17  
- représentés :         2  
TOTAL                     **19**

L'an deux mille vingt trois, le 1<sup>er</sup> février à 18 heures 00, le Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président.

### Membres présents :

<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM- MUTZIG</b>	<b>EUROMETROPOLE DE STRASBOURG</b>	<b>SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ALSACE- MOSELLE</b>
- M. Eric FRANCHET M. Alexandre GONCALVES M. Julien HAEGY Mme Chantal JEANPERT M. Jean-Luc SCHICKELE M. Pierre THIELEN	Mme Catherine GRAEF-ECKERT - M. Jean HUMANN - M. Pierre OZENNE M. Thierry SCHAAL M. Laurent ULRICH	- M. Pierre BURTIN Mme Michèle ESCHLIMANN M. Christian HALTER M. Alain JEROME M. Jean-Bernard PANNEKOECKE M. Denis TURIN

### Membres représentés :

Mme Marie-Reine FISCHER de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE.  
M. Marc HOFFSESS de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG, ayant donné procuration à M. Pierre OZENNE.

### Excusés :

Mme Pia IMBS de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,  
M. Jean-Louis BATT du SDEA,

---

**OBJET : FINANCES – CONTRIBUTIONS DES MEMBRES 2023**

---

N° 23-89

**LE COMITE SYNDICAL**

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1612-1 et suivants, L. 2312-1 à L. 2312-4 et L. 2313-1 et suivants ;
- VU** les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M14 ;
- VU** la délibération n° 22-82 du 21 décembre 2022 portant débat général d'orientations budgétaires ;
- VU** le projet du Budget Primitif de l'exercice 2023, diffusé à l'ensemble des membres du comité syndical ;

**ENTENDU** les explications complémentaires apportées par Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président ;

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le Président ;

**ET APRES** en avoir délibéré ;

**à l'unanimité  
fixe**

les contributions des membres du Syndicat mixte du Bassin Bruche Mossig pour l'année 2023, comme suit :

Eurométropole de Strasbourg	120 000 €
Communauté de communes de la Région de Molsheim Mutzig	120 000 €
SDEA	120 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>360 000 €</b>

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,  
Jean-Luc SCHICKELE

*Transmis au représentant de l'Etat le : 02 février 2023*

*Publié le : 02 février 2023*